



Arbitrage entre salaire et dividendes : les contraintes fiscales

Fiche pratique publié le 11/04/2014, vu 558 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Les contraintes fiscales en matière de fixation de la rémunération sont essentiellement basées sur les risques attachés à une rémunération excessive.

Les conditions de déduction d'une rémunération sont définies à l'article 39 du Code général des impôts.

Les rémunérations versées ne sont admises en déduction des résultats de la société que dans la mesure où elles correspondent à un travail effectif et ne présentent pas un caractère excessif eu égard à l'importance du service rendu.

[Voir le guide](#)